

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 16 décembre 2025
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	09 décembre 2025	10 décembre 2025

N° délibération	Objet
2025-164	Décisions modificatives – Budgets annexes Tourisme et Eau

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Budget tourisme :

Il est à prévoir des crédits supplémentaires aux chapitres 011 et 65, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20251216-2025164-DE

Article	Désignation	Dépenses
60621	Combustibles	+ 1.000 €
60632	Fournitures de petit équipement	+ 500 €
Total 011	Charges à caractère général	+ 1.500 €
6215	Personnel affecté par le GFP	- 1.510 €
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	- 1.510 €
65883	Déficit sur opérations de gestion	+ 10 €
Total 65	Autres charges de gestion courante	+ 10 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €

Budget Eau :

Il est à prévoir des crédits supplémentaires au chapitre 011 en prenant sur le chapitre 012, cela nécessite de réaliser les décisions modificatives suivantes :

Article	Désignation	Dépenses
604	Achat études, prestations de services	+ 10.000 €
617	Etudes et recherches	+ 21.000 €
Total 011	Charges à caractère général	+ 31.000 €
6410	Rémunérations du personnel	- 31.000 €
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	- 31.000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser les modifications budgétaires présentées.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

